



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 23 AVRIL 2018 À 18 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
François Girard, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement d'emprunt d'un montant de 241 473,32 \$ servant à payer la quote-part de trois terrains qui ont bénéficié de travaux en façade dont la desserte d'un réseau d'égout sanitaire
- 2.2 Adoption - Gestionnaire du régime de retraite simplifié des employés

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de signature - Attestation de la Municipalité pour la délivrance d'un certificat d'autorisation - Aqueduc privé de la Vallée
- 4.2 Autorisation de signature - Demande de subvention pour la réfection de la chaussée sur une portion du chemin du Tour-du-Lac et le chemin de la Huche - Programme d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation de mandat - Servitudes de passage au parc des Sentiers-du-Moulin

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun



10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 18.

144-2018

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Katy Duclos
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Modification du titre au point 2.1 :

On demande la correction au titre du règlement par : Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 251 000 \$ afin de rembourser les coûts d'implantation des services publics aux bénéficiaires hors site du mont Écho.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.1 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 251 000 \$ afin de rembourser les coûts d'implantation des services publics aux bénéficiaires hors site du mont Écho

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 251 000 \$ afin de rembourser les coûts d'implantation des services publics aux bénéficiaires hors site du mont Écho.



145-2018

2.2 Adoption - Gestionnaire du régime de retraite simplifié des employés

ATTENDU QUE l'offre présentée par Desjardins pour gérer le fonds de pension apparaît avantageuse;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité mette un terme au contrat avec le fournisseur actuel et confie à Desjardins le mandat de gérer le fonds de pension des employés municipaux.

Que le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document pertinent à cet effet.

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à faire et/ou autoriser tout transfert de fonds ou de compte nécessaire à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

146-2018

4.1 Autorisation de signature - Attestation de la Municipalité pour la délivrance d'un certificat d'autorisation - Aqueduc privé de la Vallée

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François Girard
APPUYÉ par : Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le greffier ou le secrétaire-trésorier à signer le document « Attestation de la Municipalité pour la délivrance d'un certificat d'autorisation- Aqueduc privé de la Vallée » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

147-2018

4.2 Autorisation de signature - Demande de subvention pour la réfection de la chaussée sur une portion du chemin du Tour-du-Lac et le chemin de la Huche - Programme d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François Girard
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Demande de subvention pour la réfection de la chaussée sur une portion du chemin du Tour-du-Lac et le chemin de la Huche Programme d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



148-2018

5.1 Autorisation de mandat - Servitudes de passage au parc des Sentiers-du-Moulin

ATTENDU QUE ce conseil souhaite sécuriser les accès et droit de passage du parc des Sentiers-du-Moulin;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater Me Nancy Lavoie et M. Bertrand Buisnière ag. pour le projet de « servitudes de passage au parc des Sentiers-du-Moulin ».

Autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pertinent à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 18 h 50, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 18 h 50.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 18 h 50.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier